

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY



Vendredi, 15 septembre 2023



Un mot de bienvenue

Bonjour Cher(s) membres et nouveaux

L'été va bientôt s'achever et nous reprendrons avec enthousiasme notre prochaine saison, avec un programme que nous espérons à la hauteur de vos attentes. L'équipe dévouée de votre conseil d'administration a bien hâte de tous vous revoir en grand nombre.

Aussi, nous portons l'espoir cette année, d'améliorer votre Société. Un comité travaille très fort afin de revoir et d'améliorer l'ensemble de nos procédures et activités. Un plan de travail sera présenté sous peu aux membres du conseil, ce qui nous permettra de définir notre mission. Celle-ci nous permettra de mieux orienter nos actions et activités à venir. Votre présence et vos implications au maintien de votre société sont très appréciées et vitales pour son avenir.

Aussi, je dois remercier le Centre de Glace et la Ville de Québec pour leur soutien constant et essentiel. Encore cet été, ils ont réaménagé le comptoir et les armoires de votre local de culture, vous direz WOW. N'hésitez pas à venir le voir et à vous en servir.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, et j'en profite pour tous vous remercier de votre fidélité et de votre confiance.

À bientôt

Votre nouveau Président

Yvon Trudeau

Prochaines activités.....	p.2
Conseil de saison : L'automne, un bon temps pour la division des vivaces.....	p.3
Privilèges d'être membre.....	p.7
Conférences et activités des autres Sociétés.....	p.7

Bulletin / Société d'horticulture de Sainte-Foy <https://shsf.ca/>
Facebook : <https://www.facebook.com/societe.horticulture.ste.foy>

15 septembre 2023 / Numéro 396

Prochaines activités

19 septembre 2023 : Atelier de bouturage, avec Réal Dumoulin



Le bouturage est une technique de reproduction des plantes des plus répandues et des plus faciles. C'est justement le temps en septembre de sauver des plantes du jardin pour l'an prochain.

Apportez les plantes que vous aimeriez bouturer, il y aura à votre disposition, du terreau et des pots pour faire vos boutures. Vous pourrez aussi choisir une tablette au local de culture pour y placer vos boutures dans les meilleures conditions sous les lampes.



3 octobre 2023 : Soirée d'ouverture (dès 18 h) et Encan (19 h 30) au profit de la Société

La soirée d'ouverture réservée aux membres débute à 18 h. Inscription obligatoire à l'avance.

L'encan au profit de la Société, se poursuit à 19 h 30 et il n'est pas obligatoire d'être membre pour y participer. Vous y retrouverez de belles plantes sur lesquelles vous pouvez miser ainsi que des produits-maison.

Les activités auront lieu le **mardi, à 19 h 30**, au Centre de glaces Intact Assurances, 999 Ave de Rochebelle, Local 121, par l'escalier # 8, à gauche dès l'entrée.

Lien internet : <http://facebook.com/societe.horticulture.ste.foy> ; Web : <https://shsf.ca/>

Informations : **France Doyon** au 418 658-9844

Conseil de saison

par Réal Dumoulin

L'automne, un bon temps pour la division des vivaces

Plusieurs personnes pensent qu'on ne peut diviser ses vivaces qu'au printemps, car elles ont alors plus de temps pour s'enraciner. Mais ce n'est pas tout à fait vrai, bien au contraire.

D'abord, si on effectue la division d'une talle au printemps, les parties divisées de la plante vivace qu'on replante devront effectivement se faire de nouvelles racines. Or, en cette saison, ces plantes devront aussi faire des feuilles et éventuellement des fleurs en même temps. Comme tout être vivant, la plante priorisera sa reproduction, donc la production de fleurs au détriment de la production de nouvelles racines au risque de s'épuiser et de mourir. Si on divise au printemps, il serait sage d'éliminer les boutons floraux pour permettre à la plante de se consacrer aux racines la première saison.

En automne au contraire, la plante ne cherchera pas à produire des feuilles et des fleurs, mais se consacrera entièrement à la production de racines. D'ailleurs, cette production de racines se poursuit très tard en automne jusqu'au gel du sol, tard en décembre dans notre région. Ainsi, au printemps, la plante aura de vigoureuses racines et produira ses feuilles et ses fleurs sans s'épuiser.

Il est donc nettement préférable de diviser ses vivaces en automne. Voici quelques petits conseils pour vous permettre de réussir vos divisions.



1- Ne diviser que des plantes parfaitement en santé

Par négligence ou par paresse, nous retardons souvent la division des plantes jusqu'au moment où elles commencent à dépérir. Elles ne sont pas alors dans le meilleur état de santé pour subir le choc d'une telle opération. Il faut surveiller attentivement chaque plante pour noter les premiers symptômes nous signalant qu'une division est nécessaire :

- des feuilles plus petites au centre de la plante,
- une floraison moins abondante,
- des tiges de floraison plus faibles,
- un centre dégarni,
- un espace insuffisant autour de la plante,
- etc.

Dès qu'on perçoit que la plante a besoin d'être divisée, il faut effectuer cette division dès l'automne suivant, au moment où la plante reluit encore de santé.

2- Couper ou attacher le feuillage

Dans le cas des plantes à feuillage caduque, on commence par couper le feuillage avant de commencer la division. Si le feuillage est permanent ou encore beau et qu'on veut le conserver temporairement (ce n'est pas conseillé), on l'attache pour voir ce qu'on fait.



3- Prendre le plus de racines possibles au moment de lever la plante

Les racines d'une plante en santé s'étendent habituellement jusqu'au bout du feuillage. Il faut donc lever une motte de terre correspondant à la ligne extérieure du feuillage. Cela semble difficile, mais plus on prendra de racines, plus nos divisions auront de la facilité à s'implanter. On commence par creuser une tranchée tout autour de la plante là où se termine le feuillage. Ensuite, on creuse profondément avec une pelle en allant graduellement sous la plante. Puis on lève toute la motte si possible. Si la plante est très grosse et qu'il n'est pas possible de lever la

motte, on tranche ensuite des pointes, comme on le fait pour des pointes de tartes. Il sera alors facile de lever ces parties de la motte et de les replanter.

4- Ne pas diviser lors des journées chaudes

Les plantes divisées lors des températures fraîches subissent moins de chocs de transplantation. Il est donc conseillé de réserver ce travail lors des journées fraîches de l'automne. On attend donc que le sol soit plus chaud que l'air. Un sol chaud aide aux racines à se développer et un air frais empêche la plante de produire des feuilles et des fleurs pour se consacrer à son établissement souterrain.

5- Garder les racines humides et fraîches

Il est absolument essentiel de conserver les racines au frais et humides avant de les replanter. Si leur plantation est impossible immédiatement, il est suggéré de les mettre dans un récipient d'eau et de mettre le récipient à l'ombre et à l'abri du vent. Si c'est impossible à cause du format de la section de racines à replanter, il y a d'autres solutions temporaires : l'enterrer et arroser le sol, le couvrir de journaux mouillés, etc. Si une racine est desséchée par erreur, on la fait alors tremper dans l'eau environ 1 heure avant de la replanter.

6- Amender le sol

Le sol où était la vivace est sans doute épuisé et nécessite sans doute un amendement. Le meilleur est naturellement du compost qu'on mélange au sol avant de replanter les divisions.



7- Séparer adéquatement les racines selon leur nature

Certaines racines se divisent facilement avec les mains sans problèmes telles les primevères, les pulmonaires, les pensées, les épimèdes, les heuchères, etc. Pour d'autres, il est impossible d'effectuer la division à la main à cause de la dureté des racines et de leur emmêlement. On prend alors une pelle ou une fourche et soit on coupe les racines, soit on les sépare avec deux fourches. On parle alors des échinacées, des marguerites, des hémérocailles, etc. Il faut parfois utiliser même une scie ou un couteau, car les racines sont vraiment trop boisées. C'est

le cas des barbes de bouc, des pivoines, des baptisias, des rodgersias, etc. Enfin, certaines plantes survivent difficilement, voire rarement aux divisions, telles les digitales, les lavandes, les romarins, les pérovskias, les pois de senteur, etc.



8- Ne garder que les sections vigoureuses

En divisant, on verra que le centre de la plante divisée et certaines parties sont moins vigoureuses. On devrait soit jeter ces sections soit les planter dans un coin du jardin non visible pour leur permettre de se bonifier avant de les mettre en plate-bande. Normalement, on ne divise pas une plante en plus de 5 ou 6 sections, car autrement les sections seront trop petites et ne donneront pas des plantes matures avant de nombreuses années. Si on a de très petites divisions, il vaut mieux les mettre en élevage ailleurs que là on veut voir des plantes épanouies.

9- Bien étendre les racines

Au moment de la replantation, on étend les racines sur un petit amas de terreau qui se trouve au centre d'un trou de plantation plus grand que les plus longues racines. Si on ne procède pas ainsi, les racines risquent de pousser en masse, en tas et de ne pas profiter adéquatement du terreau.

10-Des cas spécifiques

Certaines plantes ont des racines hors de l'ordinaire, peut-on dire ! Ainsi, certaines ont des racines dites pivotantes, ressemblant à une carotte et descendant profondément dans le sol avec peu de racines latérales, par exemple les asclépiades, les platycodons, les pavots, etc. Dans ce cas, il faudra alors aller chercher le plus de longueur de la racine. Naturellement, le trou de plantation sera d'autant plus profond.

D'autres plantes n'ont que des racines superficielles. Il ne faut pas alors les enterrer trop profondément, car alors elles vont pourrir, notamment les monardes, les sedums rampants, les rudbeckias, etc.

Bref, l'automne est le meilleur moment pour effectuer des divisions de nos vivaces, mais il faut utiliser la bonne technique selon la nature de la plante et ce n'est pas toujours évident. Comme toujours, il faut se renseigner auprès des spécialistes, dans les livres, les périodiques, Internet, les centres jardin ou dans les sociétés d'horticulture.

Privilèges d'être membre, par Jean Morel

Savez-vous que d'être membre de la Société d'horticulture de Sainte-Foy vous accorde des rabais chez nos partenaires ?

Présentez votre carte de membre valide, avant la facturation, à l'un des commerces suivants :

- **Vertige Fleurs & Cadeaux**,
2900 Chemin St-Louis, Québec
10 %.
- **Ferme Bédard & Blouin**,
2157 Boulevard Louis XIV, Québec
10 % sur les végétaux à prix régulier.
- **Folia Design**,
2200 Rue Léon-Harmel #3, Québec
11% sur les plantes et les pots
- **Jardin Hamel**
6029 Bl. Wilfrid-Hamel, L'Ancienne-Lorette
10 % sur végétaux finis

Assurez-vous d'avoir votre carte de membre en mains et demandez aussi vos rabais chez les marchands suivants :

- **Gérard Bourbeau & Fils**
8285 1re Avenue, Québec
- **Floralie Jouvence**
2020 Avenue Jules Verne, Québec
- **Centre Jardin Paradis**
1100 boul. Bastien, Québec

Conférences et ateliers des autres sociétés d'horticulture et partenaires

Sondage

Exposition de peintures avec thématiques « Fleurs et jardins »

Les Sociétés d'horticulture de la ville de Québec, soit la Société d'horticulture de Beauport, la Société d'horticulture de Québec et la Société d'horticulture de Sainte-Foy, ont le désir d'organiser conjointement une exposition de peintures des membres des Sociétés ayant comme thème : Fleurs et jardins. Celle-ci pourrait avoir lieu en 2024 et/ou 2025. Si vous êtes intéressés à participer, adressez-vous à la personne responsable de chacune des sociétés d'horticulture pour indiquer le nombre d'œuvres que vous pourriez présenter. Merci de votre collaboration

Bulletin / Société d'horticulture de Sainte-Foy <https://shsf.ca/>
Facebook : <https://www.facebook.com/societe.horticulture.ste.foy>

15 septembre 2023 / Numéro 396

Société d'horticulture de Beauport

Mercredi 20 septembre 2023 : Aménagement de plantes alpines avec Rock Giguère

Passionné des fleurs connues et méconnues qui constituent un paysage aride et spectaculaire, Monsieur Giguère saura nous faire changer d'idées sur nos jardins conventionnels.

Cette rencontre aura lieu au centre municipal MGR-Laval, au 35 rue du Couvent (voisin de l'église de la Nativité de Beauport). La rencontre se tiendra à 19 h 30, accueil à partir de 19 h. Pour renseignements, Christine Arbour 581-988-2556

Société d'horticulture de Québec

Mardi 3 octobre 2023 : Jardins d'hiver et d'automne : créez de l'intérêt ! avec Nathalie Souchet

La conférencière présentera la façon d'aménager et d'utiliser des végétaux appropriés et d'intérêt pour agrémenter la saison froide et pour magnifier l'automne. Une conférence qui donne envie de prolonger notre présence au jardin!

Nos conférences sont présentées les premiers mardis du mois. La conférence débute à 19 h 30. Coût : gratuit pour les membres, 6 \$ non-membre, 3 \$ pour les membres des Sociétés d'horticulture de Sainte-Foy et de Beauport.

Les réunions ont lieu au Centre communautaire Marchand 2740, 2^e Avenue Est, Québec.

À partir de mercredi 27 septembre 2023, pour 6 mercredis soirs consécutifs : Cours « Aménager votre paysage » avec Alain Lorange, architecte- paysagiste.

Cette formation, de 19 h 30 à 22 h, s'adresse à toute personne qui désire réaliser elle-même son plan d'aménagement paysager. Elle a lieu au Centre communautaire Marchand et le coût individuel pour les membres de la SHQ est de 125 \$, 150 \$ pour les non-membres. Pour les couples membres 220 \$ et 255\$ pour les couples non-membres. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire.

NOTE : Les participants doivent apporter leur certificat de localisation.

Information et inscription : Société d'horticulture de Québec

Mme Jeannine Bourque au 418 524-4300

Adresse courriel : j.bour4@videotron.ca Site internet : www.shq-jardinage.com

Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Nicolas

Mercredi 11 octobre 2023 : Les graminées ornementales : spectaculaires plantes aux multiples qualités avec Julie Boudreau.

Nos conférences sont présentées à 19 h 30 au Complexe aquatique multifonctionnel, 1065, Route des Rivières, Lévis, (Secteur Saint-Nicolas). Réservation recommandée.

Coût : Non-membre : 7 \$ par conférence, Étudiants et membre d'une autre société d'horticulture: 5 \$ par conférence

Pour nous joindre : 418 831-4837 ou courriel : shestnicolas@gmail.com

Web: <https://shorticulture.wixsite.com/shestnicolas/activites-1>

Rédaction et révision linguistique : Réal Dumoulin et Suzanne Gingras

